

Séance du 16 juillet 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 juillet 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Durruty, M. Salducci à M. Laiguillon, Mme Chabaud-Nadin à M. Neys, Mme Taieb à Mme Langlois, Mme Candillier à M. Pocq, Mme Capdevielle à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Durruty présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Systèmes d'information – Participation de la Ville de Bayonne au projet de développement d'une plateforme territoriale de services d'e-administration.

A l'initiative de quelques acteurs socioéconomiques, d'établissements d'enseignement supérieurs et de recherche et de l'Agglomération Côte Basque-Adour, une agence de développement des usages et services numériques (aNTIC Pays basque) a été constituée en 1999, sur la technopole Izarbel à Bidart.

Forte de sa capacité à monter des projets territoriaux innovants, l'aNTIC souhaite aujourd'hui mener une mission d'ingénierie pour étudier la faisabilité en marque blanche d'une plateforme mutualisée d'e-administration, à l'échelle des communes des deux communautés d'agglomération du Pays Basque.

Véritable bibliothèque d'applications e-services, cette plateforme sera ouverte aux communes qui pourront venir « piocher », en fonction de leurs besoins et attentes de leurs administrés, une offre personnalisée de « e-services » à proposer.

En outre, ce projet structurant devrait répondre à l'objectif de la Région Aquitaine de soutenir au travers du programme FEDER, le développement sur les territoires de services innovants pour les entreprises et le citoyen : e-santé, e-administration, etc.

Dans un premier temps, l'aNTIC souhaite mener une étude de faisabilité technico économique qui se déroulera prévisionnellement jusqu'à octobre 2015, autour de 4 phases :

- phase 1 : analyse de l'existant pour établir un état des lieux (cartographie des systèmes d'information et des processus) et un diagnostic partagé par les acteurs ;
- phase 2 : analyse des attentes en matière d'e-administration des usagers des sites Web des collectivités pour repérer les besoins et priorités en « e-services » ;
- phase 3 : étude de marché sur des démarches de ville numérique en France ou en Europe et analyse critique pour tirer des enseignements pour le Pays Basque ;
- phase 4 : synthèse et recommandations pour imaginer la bibliothèque d'e-services et fournir les éléments pertinents et argumentés pour passer à la réalisation.

A ce stade, la totalité des frais inhérents à cette mission d'ingénierie sera prise en charge par l'aNTIC, qui sollicite la commune de Bayonne pour soutenir la démarche et la méthodologie proposées afin d'étudier la faisabilité d'une plateforme mutualisée d'e-administration.

Il est donc demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'adhésion de la commune à la démarche « Ville numérique / portail e-services » proposée par l'aNTIC Pays basque ;
- de désigner deux représentants de la commune de Bayonne pour participer aux comités de pilotage et suivre les travaux de l'aNTIC Pays basque : Madame Sylvie Durruty en tant qu'élue, Monsieur Frédéric Vidal (directeur des systèmes d'information) en tant que technicien ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention cadre correspondante ci-jointe, ainsi que les actes afférents.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.